



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le lundi 6 février 2023 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour la propriété sise au 76, chemin Gauvin à La Pêche connue sous le lot 5 918 656 du cadastre du Québec.

La demande vise à permettre la réduction de la distance minimale entre le bâtiment principal et le garage conventionnel (construction d'accompagnement bâtiment secondaire) qui est établie à 2,00 m, selon la section 6.3 du tableau 25.1 (grille des spécifications Rv-204). Le requérant souhaite une réduction de 2,00 m à 1,55 m, selon les documents déposés.

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche, située au 20, chemin Raphaël à La Pêche, et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

**DONNÉ à La Pêche, ce 20<sup>e</sup> jour de mois de janvier deux mille vingt-trois (2023).**

M<sup>e</sup> Sylvie Loubier  
Greffière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M<sup>e</sup> Sylvie Loubier, greffière et directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 20 janvier 2023.

M<sup>e</sup> Sylvie Loubier  
Greffière